

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0N0/B15/SIGAMP/CDPM- LD/2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU LOM ET DJEREM.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Lom et Djerem, selon la répartition des taches à exécuter citées ci-dessous :

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les corps d'état et les taches à réaliser suivant :

- Travaux préparatoires ;
- Démolition;
- Menuiserie bois et Métallique ;

- Plafonnage;
- Peinture ;

3. Coût prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour un coût estimatif de Six-Millions (6 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Deux (02) Mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

5. Allotissement

UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'aménagement des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, pour un coût estimatif de Six-Millions (6 000 000) de Francs CFA TTC.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres

peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du Lom et Djerem, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de la Préfecture de Bertoua.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres est de Dix-mille (10 000) francs CFA auprès de la Trésorerie de Bertoua.

10. Remise des offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres est de Dix-mille (10 000) francs CFA auprès de la Trésorerie de Bertoua.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de : 120 000 FCFA (Cent-Vingt-Mille CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la

liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de : 120 000 FCFA (Cent-Vingt-Mille CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25 mars 2021 à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Bertoua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administratives conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Cent millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente(30) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante

après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Bertoua, tél : 695 67 96 24.

BERTOUA le 12 Février 2021

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

[Télécharger le DAO](#)